Lycée Albert Londres Boulevard du 8 mai 1945 B. P. 70310 03 306 Cusset Cedex

Règlement de la consultation

Fourniture et livraison (sans installation) de matériels informatiques

Marché à procédure adaptée

Établi en application du Code des Marchés Publics (décret n°2006-975 du 1er août 2006, modifié)

Date et heure limites de remise des offres par mail Lundi 28 novembre 2022 à 08h00

1 • OBJET

La consultation porte sur la fourniture et la livraison, sans installation, sur site et dans trois bâtiments différents, de matériels informatiques dont les configurations sont définies dans le descriptif ci-joint des besoins.

2 • IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Lycée Albert Londres B.P. 70310 03 306 Cusset Cedex

Représenté par M. Le Proviseur

3 • CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Les caractéristiques du matériel faisant l'objet de la présente consultation sont développées dans le descriptif joint.

Toute demande particulière complémentaire pour répondre le plus fidèlement et précisément possible au cahier des charges devra être formulée directement auprès de

Monsieur PERRIN Laurent pour les aspects techniques et financiers,

4 • PROCÉDURE ET DELAI

Type de procédure : Marché à procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics).

Date limite de réception des offres : Lundi 28 novembre 2022 à 08h00

La réception se fera par mail à l'adresse du responsable : laurent.perrin@outlook.com

Durée minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

5 • DOSSIER DE REMISE DES OFFRES

Le prestataire fournira :

- Le devis (au format tableur éditable avec un maximum de formule pour les valeurs calculables, ce devis doit être imprimable au format A4 multionglets, Le lycée souhaiterait avoir une offre type assembleur pour les configurations 1 et 2 et constructeur pour la configuration 3). Le résultat attendu est bien un devis imprimable en A4, il devra donc forcément contenir des informations essentielles dans un devis comme le libellé du produit/composant, la quantité, la date, les informations de l'entreprise et du client concerné, les prix HT et les prix calculés TTC (TVA 20 %, sous totaux HT, total HT, total TTC, ...)

Remarque : Sur le devis, chaque libellé intègrera un lien Internet qui pointera par un simple clic sur la page Web source du vendeur indiquant le produit concerné ainsi que

son prix (HT ou TTC).

- Une documentation technique au format numérique (pdf) de certains composants et périphériques (carte mère, écran, portable du constructeur indiquant les caractéristiques techniques importantes)
- Une lettre d'accompagnement devra formaliser la réponse à l'appel d'offre et expliquer certains choix du prestataire, des documents tiers pourront être également fournis en annexe pour illustrer ces choix.

Les entreprises devront répondre à la totalité de ces lots.

La remise chiffrée de l'offre devra strictement prendre en compte le document descriptif détaillé ci-joint.

Ce document chiffré devra être revêtu du logo de l'entreprise ITPartner ainsi que des coordonnées des responsables techniques (vous)

Monsieur Perrin organisera des entretiens oraux avec chaque prestataire de manière à ce que les responsables des devis puissent expliquer en détails leurs choix techniques. Ils en profiteront pour démontrer que leurs solutions ont le meilleur rapport qualité/prix. Un vidéoprojecteur et un ordinateur sera à leur disposition. Tous les apprenants devront être acteur de cet oral et cela de manière équitable (une partie de la note globale de cette mission viendra de cette prestation individuelle orale)

6 • TRAITEMENT DES OFFRES

Le Proviseur du lycée Albert Londres, responsable du marché, par l'intermédiaire de Monsieur PERRIN Laurent, informera les entreprises non retenues le **lundi 05 décembre 2022 au plus tard.**

Le lycée se garde la possibilité de recontacter les entreprises avant ou/et après la remise des offres pour avoir ou pour donner des informations complémentaires. Les entreprises souhaitant répondre à cet appel d'offre pourront également poser des questions liées aux besoins si nécessaires par mail à Monsieur PERRIN jusqu'au **lundi 21 novembre 2022**.

L'entreprise retenue sera informée le mardi 13 décembre 2022 au plus tard.

La commande qui sera passée à l'entreprise, au plus tard le **vendredi 20 décembre 2022**, sera unique.

7 • CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les offres seront analysées sur la base des documents demandés et éliminées si les candidats ne peuvent pas soumissionner à un marché public ou s'ils ne disposent pas des capacités suffisantes pour exécuter le marché.

Chaque entreprise peut proposer jusqu'à deux configurations compatibles pour chaque configuration demandée (1 à 3)

Les offres seront ensuite appréciées en fonction des critères ci-dessous, selon l'ordre d'importance décroissante et selon la pondération indiquée :

- Le prix figurant sur l'offre détaillée (50%).
 Les prix s'entendent marchandises livrées franco.
- Les caractéristiques techniques des produits proposés (30%)

Les configurations minimales demandées devront être respectées sous peine de voir l'offre déclarée non conforme. Une configuration supérieure à la demande sera prise en compte pour l'estimation des caractéristiques techniques proposées.

• La qualité des services associés (20%)
Le titulaire précisera les modalités et les délais de livraison ainsi que les répartitions de compétence entre constructeur et vendeur, sa réactivité en cas de mise en jeu de la garantie. (non pris en compte pour la mission AP, vous appartenez tous à la société ITPartner). Cette partie sera remplacée par la note individuelle orale

Pour les autres critères, une échelle de notation de 0 à 5 sera retenue. La note 0 ne sera appliquée qu'en cas de non-respect des caractéristiques techniques, de qualité médiocre des services associés, d'absence de proposition.

Le représentant du lycée pourra consulter chaque entreprise, en vue de négociation complémentaire, laquelle pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

8. DELAIS D'EXECUTION DU PRESENT MARCHE

L'entreprise retenue devra livrer les équipements ayant fait l'objet d'un bon de commande, au plus tard la semaine du 23 janvier 2023.

9. LES PRIX

Les prix comprennent toutes les charges, taxes et frais annexes afférentes. Ils sont réputés fermes.

10. REGLEMENT - ACOMPTE

En fin de livraison, l'entreprise établira une facture en un original et deux copies, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire, libellée au nom du lycée Albert Londres, boulevard du 8 mai 1945, 03306 CUSSET CEDEX, correspondant à un acompte de 50% du montant de la commande.

Après certification du service fait (pointage des différents éléments constitutifs de la livraison, vérification de leur conformité au bon de commande, constat de l'absence de matériel défectueux et constat de l'absence de dysfonctionnement lors des mises en service), le paiement du solde sera assuré par virement administratif sous 30 jours à réception de la **facture définitive**, par l'Agent Comptable de l'établissement.

Le Proviseur,